



# APPEL A PROJETS

## « PUBLICATION INTERNATIONALE »

### Cahier des charges

Depuis sa création en 2019, le GIS Études touristiques, porté par l'Université d'Angers a connu un développement significatif. Il compte désormais 23 établissements d'enseignement supérieur, 64 laboratoires de recherche dont 18 UMR et 193 enseignants-chercheurs. Les travaux de recherche abordent le fait touristique depuis différents horizons disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de gestion. Face à la forte dispersion des études touristiques en France et à leur trop faible visibilité internationale, l'activité du GIS s'articule autour des 6 objectifs suivants :

1. Fédérer et structurer les ressources académiques pluridisciplinaires autour de l'objet scientifique et thématique que constitue le tourisme.
2. Dynamiser la production académique sur le tourisme par la mise en œuvre de programmes de recherche collaboratifs et pluridisciplinaires.
3. Rendre visibles au plan international les travaux des chercheur-e-s du GIS sur le tourisme, ceci afin d'accroître le rayonnement international de la recherche française sur le tourisme.
4. Contribuer à la réflexion, la décision et à la capacité d'anticipation des acteurs-rices du monde socio-économique (entreprises, organismes et territoires) par l'apport de travaux de recherche sur le tourisme.
5. Soutenir et accompagner l'émergence de projets collectifs de recherche, en particulier durant les phases de démarrage précédant la réponse à des appels à projets nationaux ou internationaux.

Afin de soutenir son troisième objectif et développer l'audience de ses travaux au niveau international, le GIS Études Touristiques met en place un **Appel À Projets « Publication Internationale » visant à soutenir la valorisation de travaux de recherche (articles ou propositions de contribution en langues étrangères) :**

- en vue d'une publication dans une revue d'audience internationale ayant une reconnaissance CNRS et/ou à Facteur d'Impact important et/ou d'une renommée confirmée dans le champ disciplinaire concerné ;
- ou en vue d'une conférence à rayonnement international.

Les initiatives scientifiques collectives devront s'inscrire dans le projet scientifique défini par le GIS (voir annexe 1).

L'objectif de l'appel à projets est de favoriser :

- La valorisation de travaux de recherche développant des thématiques intéressant une communauté de chercheur-e-s internationaux, et visant des publications et conférences d'audience internationale ayant une reconnaissance CNRS ou un Facteur d'Impact important.

### **1 / Les critères d'admissibilité des dossiers**

À la réception des dossiers, ceux-ci sont examinés au regard des 2 critères suivants :

1. Le projet doit être porté par un ou plusieurs enseignant-e-s-chercheur-e-s [appelé-e-s « chercheur-e-s titulaires » en annexe 2] et un laboratoire d'un établissement membre du GIS Études Touristiques.
2. Le projet doit s'inscrire dans le projet scientifique du GIS [voir annexe 1].

Si le dossier déposé ne répond pas à ces 2 critères d'admissibilité, le-a candidat-e sera informé-e par courriel, du rejet de son dossier.

**Un chercheur ne pourra bénéficier qu'une fois par an du financement Publication internationale.**

## 2 / Les critères d'évaluation des dossiers

Si le dossier déposé est admissible, il sera évalué par le Conseil Scientifique du GIS, selon les critères suivants d'évaluation :

1. L'originalité des travaux à valoriser ainsi que la contribution de ceux-ci dans la production scientifique déjà existante ;
2. L'identification de-s revue-s ciblée-s et la cohérence de l'article ou proposition de contribution avec le projet éditorial de la-les revue-s, ou la-les conférence-s visée-s ;
3. L'audience de-s revue-s internationale-s visée-s, est mesurée du fait de la reconnaissance CNRS et/ou de l'Impact Factor et/ou d'une renommée confirmée dans le champ disciplinaire concerné.

Dans le cas d'une traduction d'article, une attention particulière sera accordée **à la structuration de la contribution (état de l'art, ses résultats et points de discussion)** à soumettre ainsi qu'à la **qualité de l'argumentaire justifiant du choix de-s la revue-s ou conférence-s**.

L'évaluation et le classement des dossiers opérés par le Conseil Scientifique du GIS est ensuite soumis à la Direction du GIS pour décision.

## 3 / Les dépenses éligibles

Les dépenses éligibles au sein du budget prévisionnel sont :

- les frais de traduction et/ou de copy editing (relecture approfondie pour la langue) d'article de recherche soumis à revue académique ou proposition de contribution soumise à conférence.

**Les frais de gestion prélevés par les établissements porteurs sont inéligibles dans le cadre de cet AAP.**

## 4 / Les modalités de soutien

Le soutien accordé au titre de l'appel à projets PUBLICATION INTERNATIONALE permettra de financer les frais de traduction et/ou de copy editing (relecture approfondie pour la langue) d'article de recherche ou proposition de contribution pour une conférence :

- Dans le cadre d'une participation à des conférences de recherche d'audience internationale dans le but de proposer une première version des travaux produits. Les conférences éligibles sont validées par le comité scientifique du GIS pour leur caractère académique (évaluation des articles par deux reviewers minimum, audience internationale dans le secteur du tourisme, publication des proceedings, conférence adossée à une organisation académique, comité scientifique et nombre de participants).

Les établissements lauréats de l'appel à projets PUBLICATION INTERNATIONALE se verront attribuer une subvention d'un **montant maximal de 1 500 €**, pour des projets d'une durée de 12 mois maximum.

Il est précisé que la durée du projet PUBLICATION INTERNATIONALE débutera à la date de signature de la convention de reversement par les 2 parties (l'établissement membre duquel dépend le-a candidat-e et l'Université d'Angers au titre du GIS Études touristiques).

L'aide attribuée aux établissements lauréats sera versée comme suit :

- Cette contribution fera l'objet d'un premier versement de 50 % du montant accordé après présentation d'un état prévisionnel détaillé des dépenses et la signature de la convention de reversement par les 2 parties.
- Le solde sera versé sur présentation par l'établissement porteur, dans un délai maximal de 3 mois après la fin de la durée du projet, d'une copie de l'article soumis à revue ou de la contribution soumise à conférence et d'un état récapitulatif des dépenses réalisées, détaillé par poste de dépenses, à hauteur du montant subventionnable, signé par le-a Directeur-riche du laboratoire et certifié acquitté par l'agent-e comptable de l'établissement.

Toutefois, les établissements lauréats pourront choisir un versement en une fois, dans les conditions identiques explicitées ci-dessus pour le versement du solde. Dans ce cas, les établissements s'engagent à avancer la totalité des frais engagés.

En cas de non-exécution totale ou partielle du projet, il sera procédé au reversement partiel ou total des sommes versées au contractant. L'établissement porteur du projet s'engage à procéder au reversement du montant trop perçu en cas de montant des dépenses inférieur au montant encaissé lors du premier versement.

**Pour bénéficier des financements, les établissements devront être à jour de leur cotisation.**

### **5 / Les contreparties demandées**

Les candidat-e-s retenu-e-s s'engagent à :

- ✓ Transmettre au GIS un état récapitulatif des dépenses, une copie de l'article soumis à revue ou de la contribution soumise à conférence ainsi qu'une confirmation de réception et éventuellement de première validation du journal ; [cette copie ne sera en aucun cas diffusée.]
- ✓ Transmettre au GIS le retour des évaluateurs pour la soumission à conférences ou à revues ;
- ✓ Mentionner le soutien du GIS dans leurs opérations de communication ou de valorisation des travaux produits dans le cadre du soutien.

### **6 / Les modalités de dépôt des dossiers : Publication au fil de l'eau**

Les candidat-e-s doivent transmettre leur dossier de candidature à l'appel à projets PUBLICATION INTERNATIONALE [sous format PDF] à l'adresse email suivante : [gis.etudestouristiques@univ-angers.fr](mailto:gis.etudestouristiques@univ-angers.fr)

#### **>> Contact**

Lydie JOUIS, Chargée de développement de la Recherche au GIS Études touristiques  
[gis.etudestouristiques@univ-angers.fr](mailto:gis.etudestouristiques@univ-angers.fr) // T. 02 44 68 81 82

# ANNEXE 1

## GIS Études touristiques : Le projet scientifique

### **Axe 1 : Tourisme et transformations socio-économiques, culturelles et environnementales**

Cet axe interroge la capacité du tourisme et des loisirs à générer des évolutions des sociétés et des espaces, entre logique de continuités, résistances, transgressions et ruptures. La troisième révolution touristique, amorcée depuis les années 1980, s'illustre par la mondialisation de ses pratiques sur les cinq continents. Cette diffusion, se caractérise par des modèles différenciés, participant aux transformations des sociétés et des territoires dans des logiques pluri-scalaires, depuis les phénomènes de métropolisations, jusqu'aux mutations des villages touristifiés. Cet axe aspire à questionner le rôle du tourisme dans l'habitabilité du monde et sa soutenabilité, face aux évolutions conjoncturelles et structurelles globales sur le temps long (crises sanitaires, changement climatique, extension des mobilités, révolution numérique, instabilité politique, etc.). Il questionne, notamment, les effets complexes de la mise en tourisme des territoires et sociétés sur l'emploi, les structures sociales, les cultures, l'environnement, les patrimoines matériels et immatériels. Il s'agira notamment de mettre en évidence l'apport des études touristiques à la compréhension des phénomènes dits « d'émergence » ou de « transition », au centre de débats dans de nombreux champs disciplinaires (géographie, sociologie, écologie, histoire, économie, droit, gestion, marketing, etc.).

### **Axe 2 : Tourisme et inégalités : fractures, conflits, inclusions**

Cet axe nourrit le dessein d'étudier la « répartition » différenciée, et les inégalités possiblement générées, des phénomènes touristiques, émetteurs et récepteurs, en croisant les approches sociologiques, géographiques, historiques, économiques, écologiques, patrimoniales, juridiques et gestionnaires. Les points d'entrée peuvent être les personnes et les groupes sociaux (touristes et populations locales), les entreprises (y compris dans les dimensions emploi et travail), les produits et les marchés, les hébergements, les modes de transport, les usages de l'espace, les territoires, les activités sportives ou culturelles, les temporalités, les paysages, etc. Dans la mesure où le tourisme constitue un prisme d'observation des dynamiques sociales, il favorise aussi l'analyse des clivages sociaux, des tensions socio-politiques, des concurrences, comme des conflits, dont le phénomène touristique peut être à la fois l'enjeu, le produit et le révélateur. La mise en tourisme de territoire peut, en effet, générer des phénomènes de fragmentation des sociétés et des espaces, de gentrification et d'exclusion des populations. Elle questionne aussi l'accessibilité aux lieux et aux pratiques, et interroge les processus d'inclusions, face aux inégalités sociales, comme aux handicaps. Cet axe privilégie donc l'analyse des rapports de pouvoir, de conflictualité, de vulnérabilité, mais aussi d'intégration.

### **Axe 3 : Tourisme et invention/réinvention des modèles avec les acteurs**

Cet axe propose de questionner les modèles, stratégies et outils par lesquels les entreprises du secteur et les collectivités territoriales peuvent imaginer des offres innovantes, tout en renouvelant les formes organisationnelles capables de les produire. Identifier ou construire les cadres d'analyse permettant de décrire et comprendre les logiques d'invention et d'innovation devient, comme dans d'autres domaines, une question centrale pour les entreprises et les collectivités publiques, ainsi que, plus largement, pour l'ensemble des acteurs du tourisme. Dans ce cadre, l'axe 3 interroge la capacité de résistance, de résilience, mais aussi d'innovations, des entreprises et des territoires, devenant primordiaux, dans un monde

soumis à des transformations structurelles et conjoncturelles pouvant être drastiques (crises sanitaires, instabilités politiques, changement climatique, révolution numérique, IA, etc...) L'objectif est aussi d'aider les équipes de chercheurs aspirant, dans une logique plus applicative, à proposer des modèles visant à accompagner l'adaptabilité et la capacité de réinventions, entre continuité et ruptures, des acteurs publics et privés du tourisme.

#### **Axe 4 : Tourisme et réflexions épistémologiques, interdisciplinarité, interculturalité**

La recherche en tourisme se définit aujourd'hui, notamment, au travers de son ouverture à l'interdisciplinarité, comme en atteste l'existence de nombreuses revues scientifiques se réclamant de ce pluralisme. Cette dernière résulte du caractère global et complexe du tourisme, reconnu comme un agent de transformation des sociétés, tant des points de vue économique, social, culturel, et environnemental. L'interdisciplinarité ne remet pas, toutefois, en question l'apport disciplinaire, mais aspire à établir une dynamique dialectique avec les disciplines institutionnalisées, pour co-construire de nouveaux modèles de réflexion. Or, l'étude du tourisme, devenu phénomène mondial mobilisant des chercheurs sur tous les continents, exige aussi de prendre en considération le dépassement de la recherche occidentale. Cette situation induit la nécessité de repenser la recherche en tourisme en intégrant la diversité culturelle, qui s'exprime tant au travers des objets d'étude, que de leur construction par la cognition des chercheurs. De ce fait, l'axe 4 a pour dessein de favoriser les études épistémologiques de la recherche en tourisme, intégrant la diversité, tant par l'interdisciplinarité, que par la recherche interculturelle, définie comme une démarche reposant à la fois sur l'objet et la méthode. Comme champ de recherche, elle porte, sur l'étude de la diversité culturelle (y compris la comparaison d'un même phénomène d'une culture à l'autre), les changements culturels, sociaux et psychologiques, créés par les contacts entre groupes de différentes cultures, et les processus d'interaction entre individus et groupes de cultures différentes. Comme approche méthodologique, elle induit la nécessité de décentrement, reposant sur la consciencialisation du caractère construit de la connaissance et la subjectivité du chercheur, en interaction avec les sujets observés. Elle suppose notamment la création de consortium interculturel, des transferts et adaptations de méthodes, et enfin la confrontation et la déconstruction des concepts.

**ANNEXE 2**  
**Liste des enseignant·e·s-chercheur·e·s**  
**« chercheur·e·s titulaires »**  
**fournie par les établissements membres**  
**du GIS Études touristiques**

>> Voir document EXCEL dans la rubrique « Espace membres » sur le site internet du GIS Études touristiques.